VILLE DE Brest

BUDGET PRIMITIF

@ Mathieu Le Gall

Quelle stratégie budgétaire pour 2024 ?

- **STABILISER LA FISCALITÉ DES BRESTOIS**
  Par une baisse de 1,0 % des taux de fiscalité de la ville de Brest permettant de compenser l'augmentation des taux votée par la métropole.
- **CONFORTER LE NIVEAU ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC ET FAIRE FACE AUX DÉPENSES CONTRAINTES**
  Les dépenses de fonctionnement progresseront de 4,8 %.
  3,4 M€ seront consacrés à la réparation des bâtiments municipaux dégradés par les émeutes du printemps 2023 et le passage de la tempête Ciaran en novembre 2023.
- **AMPLIFIER L'EFFORT D'INVESTISSEMENT**
  Les dépenses d'investissement seront en hausse et budgétées à un niveau record : 42,3 M€.
- **CONSERVER UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT SUFFISANTE**
  Pour réaliser les investissements programmés et piloter le recours à l'emprunt.
- **GARANTIR UN NIVEAU DE DETTE SOUTENABLE**
  Pour préserver la solvabilité financière de la ville et sa capacité à investir durablement.

La répartition du budget 2024

Cette répartition peut évoluer d'une année à l'autre en fonction des programmes d'investissement inscrits au budget.

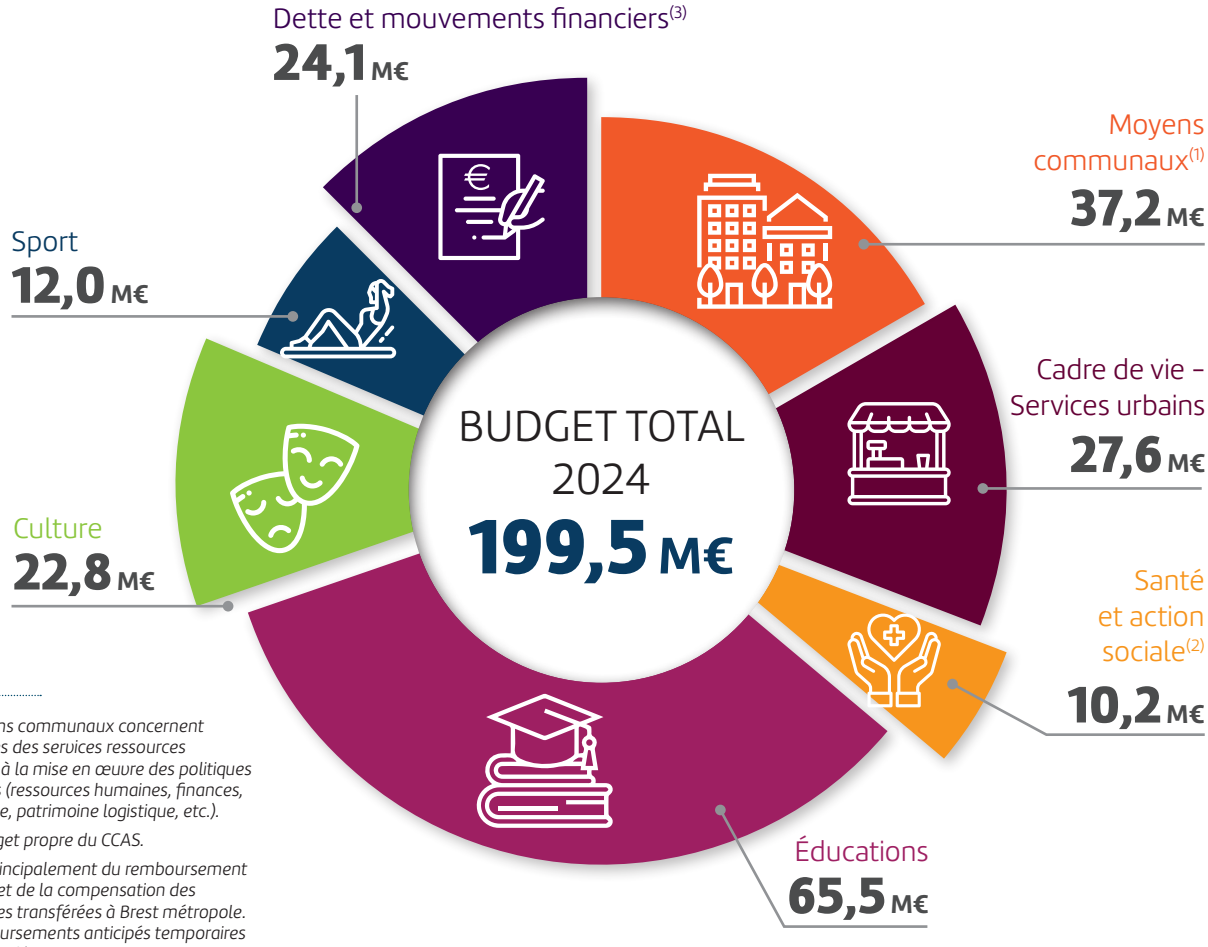

(1) *Les moyens communaux concernent les dépenses des services ressources nécessaires à la mise en œuvre des politiques municipales (ressources humaines, finances, informatique, patrimoine logistique, etc.).*

(2) *Hors budget propre du CCAS.*

(3) *Il s'agit principalement du remboursement de la dette et de la compensation des compétences transférées à Brest métropole. Hors remboursements anticipés temporaires équilibrés en dépenses et en recettes.*

Quels seront les principaux investissements de la ville de Brest en 2024 ?

14,7 M€

CADRE DE VIE – SERVICES URBAINS

- Halles Saint-Louis : **7 200 000 €**
- Participation de la ville de Brest au projet « Mon réseau grandit » : **5 000 000 €**
- Budget participatif : **557 330 €**

10,9 M€

ÉDUCATIONS :

- Reconstruction du groupe scolaire Kerisbian : **5 891 000 €**
- Maintenance et optimisation énergétique des bâtiments éducatifs : **1 400 000 €**
- Restructuration des restaurants scolaires : **540 000 €**

6,5 M€

CULTURE

- Déménagement du Fourneau aux Capucins : **5 416 000 €**
- Travaux dans divers équipements culturels : **602 000 €**

Budget d'investissement 2024 :

42,3 M€*

** Se rajoutent à cette répartition, les crédits consacrés aux mouvements financiers (0,7 M€). Il s'agit principalement de la fraction de compensation des compétences transférées à Brest métropole imputée en investissement.*

3,8 M€

SPORT

- Travaux dans les stades et gymnases : **1 991 430 €**
- Réhabilitation du gymnase de Bellevue : **812 000 €**

1,7 M€

SANTÉ ET ACTION SOCIALE

- Travaux dans les établissements d'action sociale et de santé : **1 013 106 €**
- Soutien aux associations de la solidarité : **360 000 €**

4,0 M€

MOYENS COMMUNAUX

- Équipement en informatique : **1 164 000 €**
- Travaux dans divers bâtiments municipaux : **761 000 €**
- Travaux sur les édifices cultuels : **540 000 €**

Vue d'ensemble du budget de la ville

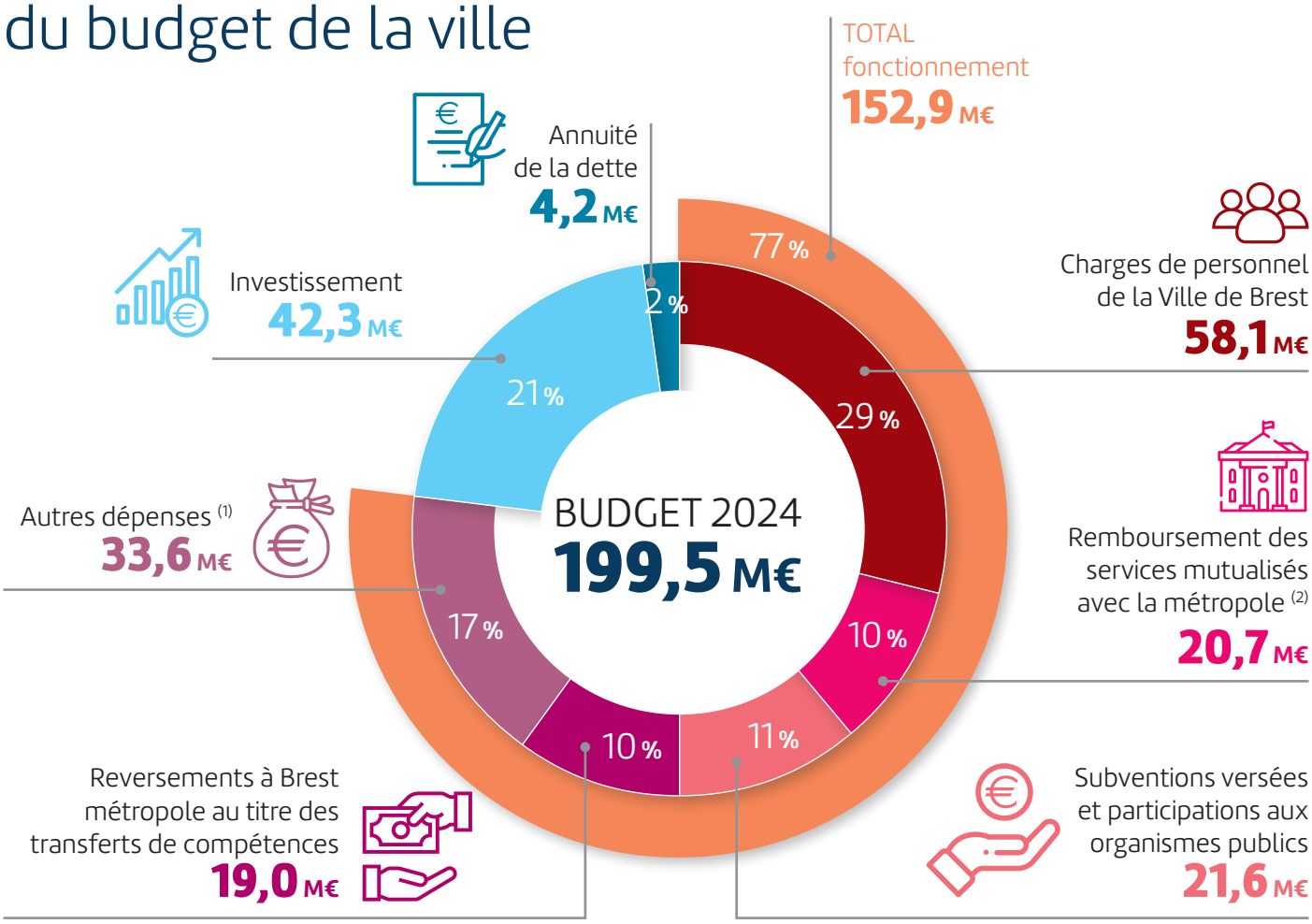

(1) *Ex : énergie, fluides, prestations de services, entretien courant des bâtiments...*

(2) *Ex : ressources humaines, finances, informatique...*

Le budget de la ville de Brest pour 2024 s'élève à 199,5 M€.

Il est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

- **LA SECTION DE FONCTIONNEMENT** correspond aux dépenses et recettes courantes de la ville de Brest. En dépenses, il s'agit des frais de personnel, des subventions versées, des dépenses d'énergie et de fluides, des prestations de services, etc. En recettes, il s'agit des recettes fiscales, des dotations versées par l'État, des tarifs acquittés par les usagers des services publics, etc.
- **LA SECTION D'INVESTISSEMENT** regroupe les dépenses ayant vocation à préserver, accroître et/ou améliorer le patrimoine de la collectivité, notamment les opérations de constructions de nouveaux équipements et les programmes de conservation du patrimoine existant.
- **L'ANNUITÉ DE LA DETTE** correspond au remboursement de la dette comprenant les intérêts et le capital des emprunts pour l'année en cours.

À quoi sont consacrées les dépenses inscrites au budget 2024 de la ville de Brest ?

Les dépenses en € par habitant

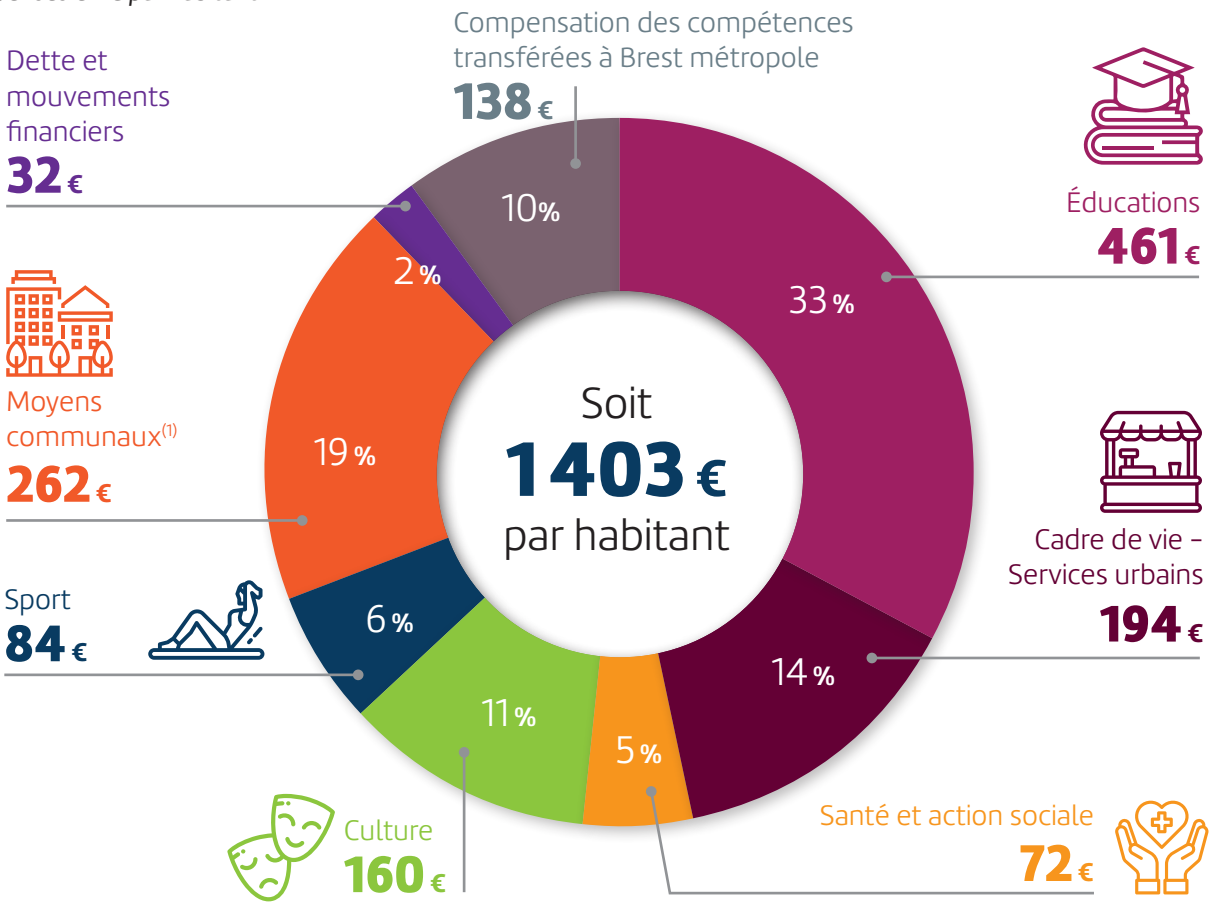

(1) *Les moyens de la ville concernent les dépenses des services ressources nécessaires à la mise en œuvre des politiques municipales (ressources humaines, finances, informatique patrimoine, logistique, etc.).*

Comment évolue l'endettement de la ville de Brest ?

BREST SE SITUE PARMI LES VILLES QUI ONT UNE BONNE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT, ce qui lui permet de recourir à l'emprunt pour financer ses investissements.

LA DETTE EN € PAR HABITANT AU 1ER JANVIER

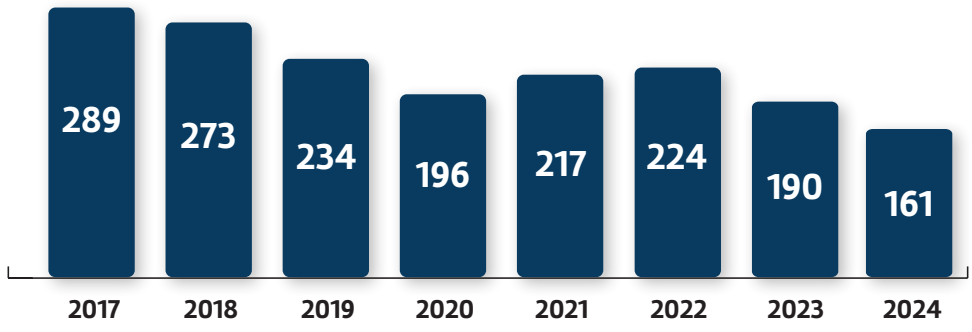

D'où viennent les recettes
inscrites au budget 2024 de la ville de Brest ?

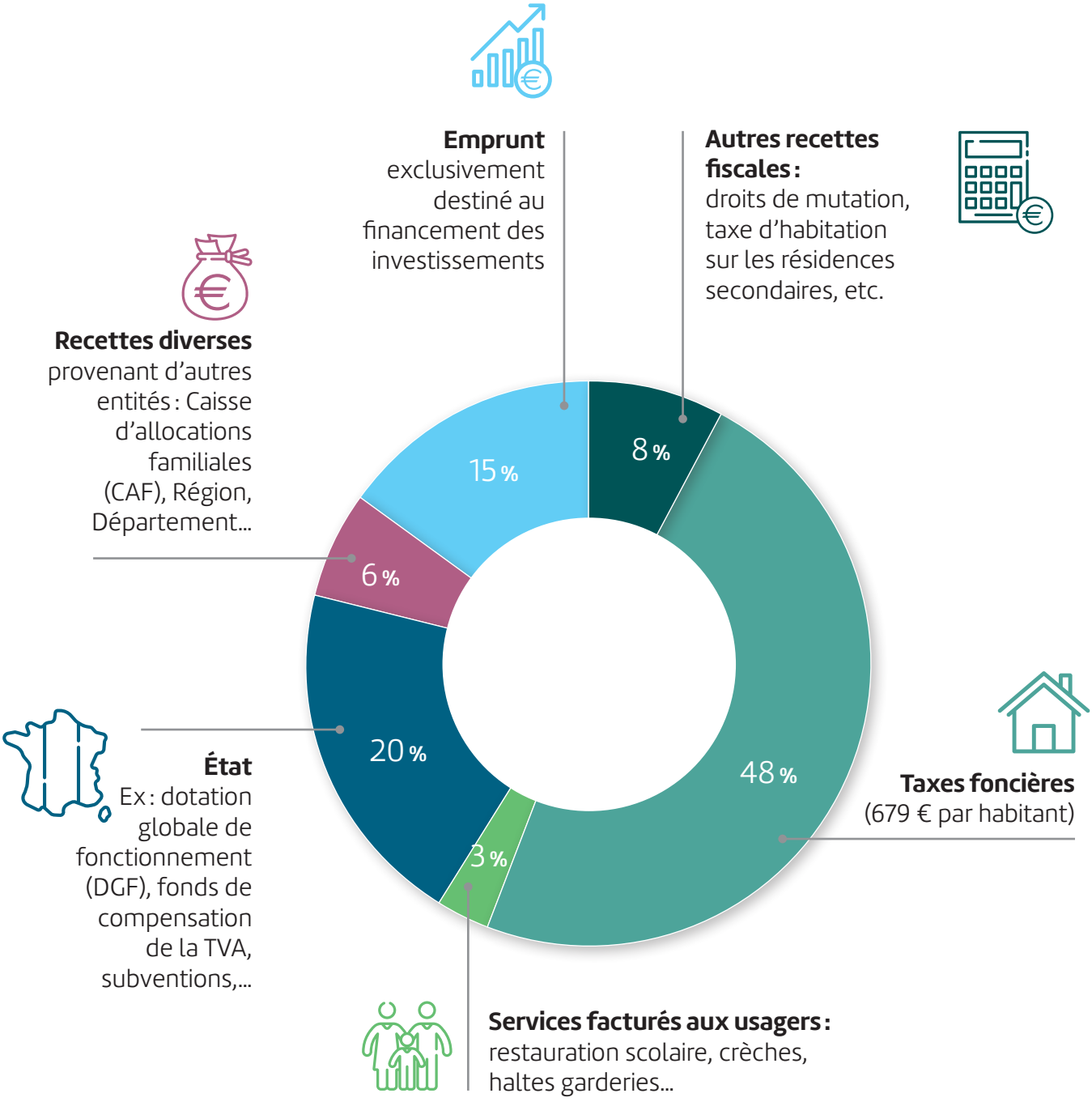

Quelle fiscalité pour 2024 ?

Le produit fiscal perçu par la ville de Brest correspond principalement aux ressources issues des taxes foncières.

La répartition des recettes issues de la fiscalité au budget 2024

Les taux des impôts locaux votés par la ville de Brest seront diminués de 1,0 % afin de compenser l'augmentation des taux votés par la métropole.

Pour les taxes foncières, la contribution fiscale de chaque ménage à la ville de Brest est égale à la valeur locative du logement fixée par l'État, multipliée par les nouveaux taux votés par le conseil municipal :

- Pour le foncier bâti : 39,44 % contre 39,84 % en 2023 ;
- Pour le foncier non bâti : 34,58 % contre 34,93 % en 2023,
- Pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 20,16 % contre 20,36 % en 2023

L'actualisation forfaitaire de la valeur locative du logement a lieu chaque année en fonction de l'inflation constatée au mois de novembre de l'année précédente. Pour 2024, cette actualisation sera de 3,9 %.

CHIFFRES CLÉS

142 234
habitants
(population totale, INSEE 2024)

75 657
résidences principales

49,51 km²
de superficie

15 598
logements sociaux
(donnée 2019)

75 636
ménages

LA VILLE DE BREST

est divisée en sept grands quartiers possédant chacun une mairie de quartier et un maire adjoint.

Soutien aux associations, Solidarités, Médiathèques, Crèches, Sports, Culture, Écoles, Halles et Marchés, Proximité et Médiation... la ville déploie tous les jours des services pour améliorer votre quotidien. Certaines autres compétences (transports, aménagement urbain, développement économique ...) et les moyens de leur gestion sont transférés par les communes membres à Brest métropole, afin d'agir ensemble pour un meilleur service à la population et un aménagement plus harmonieux du territoire. Chaque début d'année, un budget est voté par les élus en conseil municipal pour mettre en œuvre ces services et engager les actions à venir.

Direction de la communication et du marketing territorial – Brest métropole et ville – février 2024 / Crédits photo : Mathieu Le Gall – Graphisme : . . bigbang.fr

Pour plus d'informations sur les budgets de la ville de Brest et de la métropole, rendez-vous sur brest.fr

Hôtel de ville – 2, rue Frézier – CS 63834 – 29238 Brest Cedex 2
+33 (0)2 98 00 80 80 – contact@mairie-brest.fr

VILLE DE Brest